



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la séance qui aura lieu :

***Vendredi 9 septembre 2022, à 20h30  
Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville***

---

Avec pour ordre du jour :

*Désignation du secrétaire de séance*

*Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022*

## **1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT**

### **2 - Enfance Jeunesse et Education**

2.1 – Ecole primaire Montaubert – Année scolaire 2022/2023 :

2.1.1 - Fixation des coûts de fonctionnement par élève résultant du compte administratif 2021

2.1.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement

2.2 - Ecole Notre-Dame – Année scolaire 2022/2023 :

2.2.1 - Participations communales aux frais de fonctionnement et activités périscolaires

2.2.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement

2.3 - Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée St-Jacques-de-Compostelle de St-Germain-en-Coglès pour l'année scolaire 2021/2022

2.4 – Conseil Municipal des Jeunes - Programme de la journée à Paris du 26 octobre 2022 et participation

### **3 – Aménagement et Commande publique**

3.1 – Eclairage public rue des Ménestrels – Convention financière avec le SDE 35 pour des travaux de rénovation

3.2 – Les Chevaux Morts – Convention pour constitution de servitude de passage de canalisation d'eau potable

### **4 – Location de la salle Hermine – Demande de remise gracieuse**

### **5 – Personnel**

5.1 – Renouvellement des emplois non permanents

5.2 – Modification de poste

### **6 - Questions diverses**

\*\*